Semaine 31, - Août 2018
L'hebdo petit mais costaud !

FO'Hebdo

DGFIP 44

FACTEUR DE RÉGRESSION ?

Le 25 juillet 2018, tous les agents de la DGFiP ont été destinataires d'une lettre émanant de notre ministre, M. Darmanin.

Il souhaite partager avec eux *"le cap de la transformation pour notre ministère"*. Pêle-mêle, il leur indique que la suppression des petits taxes à hauteur de 200 M d'€, que le zéro espèce, l'unification du recouvrement, etc vont être source de progrès.

D'autre part, le même ministre, qui en décembre est venu annoncer sur place la fermeture de Derval, alors que les agents, les élus et les représentants des Personnels se battaient contre cette décision (sans parler de la fermeture des 3 autres trésoreries du 44 et de toutes les autres sur le territoire!), prétend désormais vouloir déconcentrer des services des métropoles vers territoires ruraux ou périurbains pour répondre à la crise de confiance des Français desdits territoires ! C'est de la provocation, non?

Si par ailleurs, à ***FO***, nous sommes heureux de lire que les crédits informatiques ne seront désormais plus une variable d'ajustement budgétaire, nous serions également enchantés d'apprendre que nos services, nos effectifs, notre avancement, nos promotions, notre traitement, et notre direction (etc) ne le soient plus non plus !

Et comme le ministre nous invite à lui écrire en direct (contact.gdarmanin@finances.gouv.fr), à ***FO***, nous vous invitons à notre tour à lui confier tout ce qui est sujet de mécontentements dans votre sphère professionnelle. Alors :

….**CAP OU PAS CAP** ??

« SI VOUS N'AVEZ BESOIN DE RIEN, N'HESITEZ PAS A NOUS LE DEMANDER ! »

Un humoriste célèbre faisait dire à l'administration dans un de ses sketches : *"Dites-nous ce dont vous avez besoin, nous vous expliquerons comment vous en passer "* Le Comité d'Action Sociale Interministérielle du 3 juillet 2018 pourrait presque se résumer à cela, avec un résultat qui malheureusement ne prête pas à rire.

Les représentants des Personnels avaient préparé ensemble, en amont de cette réunion d'instance, une démarche qui se voulait constructive :

- des courriers adressés au ministre par les fédérations,
- un courriel au cabinet du ministre avec copie DGAFP,
- un RDV téléphonique avec la sous-directrice en charge du secteur afin de connaître les avancées des dossiers,
- et enfin, une déclaration commune rappelant les étapes du travail commun effectué et des propositions élaborées.

Après la lecture de cette déclaration liminaire commune, les réponses de l'administration par la voie du directeur général, Thierry LE GOFF, sont restées, comme à l'accoutumée, en-deçà de nos attentes.

Sur le budget :

Quelques ajustements à la marge pour des actions SRIAS et la possibilité de rajouter environ 80 berceaux mais qui ne permettront certainement pas d'empêcher la sous-consommation et encore moins d'espérer revenir au budget de 138 millions d'euros connu en 2012.

Après que ***FO*** l'ait interpellé sur le sujet, le directeur a répondu qu'on ne pouvait pas revenir en arrière ; ce à quoi nous avons rétorqué qu'en 2009 nous avions un budget aussi réduit qu'aujourd'hui et que 4 ans plus tard (en 2012) il avait augmenté de quasiment 20 millions.

A cœur vaillant rien d'impossible, donc !

Sur l'Aide d'Installation aux Personnels (AIP)

Nous n'avons pas manqué de redire notre dépit (le mot est faible !) que la circulaire n'ait pas été publiée plus rapidement et qu'elle ne soit pas rétroactive.

Sur le Chèque Emploi Service Universel (CESU),

Alors qu'on ne cesse de nous dire que son destin est à présent lié au groupe de travail "égalité", ***FO*** a rappelé ses positions notamment pour la réintroduction des tranches perdues !

Sur les SRIAS

… ainsi que sur les aménagements demandés en termes de suppléance (2 suppléants pour 1 titulaire dans les régions fusionnées ayant une vice-présidence), la réponse fut, là encore, assez décevante avec même une certaine défiance du directeur sur la réalité d'une situation problématique dépeinte par les représentants du personnel.

Et à propos de représentants du personnel, le directeur n'a pas manqué de nous faire remarquer que la tendance était à la fusion des instances (CHS-CT) donc pas à l'augmentation du nombre de mandatés et qu'il serait difficile, de fait, d'en obtenir plus pour l'action sociale interministériel.

FO a répondu que la fusion des instances n'était pas finalisée, que nous ferions tout pour l'empêcher et que ce n'était certainement pas une raison pour ne pas revendiquer une meilleure prise en compte des délégations SRIAS pour le bien-être des agents et de leur famille.

L'Action Sociale Interministérielle devrait être un dossier que le gouvernement, par le biais de la DGAFP, porte haut et fort puisqu'elle est à destination de ses propres agents ! Nous n'avons pas l'impression que ce soit le cas...

FO continuera à se mobiliser pour porter des actions visibles et efficaces dans le cadre de l'ASI afin d'améliorer toujours plus le quotidien des personnels de la Fonction Publique et de leur famille et de leur venir en aide autant que nécessaire.

Rédaction : Chrystelle TONNELIER – A-Laure QUERE – Christine FLOC'H - Pascal PERRON http://www.fo-dgfip-sd.fr/044
FO DGFiP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes 02 40 20 76 56 (Versailles) 02 51 12 87 07 (Cambronne)